

# LETTRE D'ACCORD DE L'ASSUREUR - AAC OU CS

## LA SOCIETE D'ASSURANCE :

.....  
.....  
.....  
.....

SOLLICITEE PAR DEMANDE, EN DATE DU \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ EN VUE D'UNE PARTICIPATION :

A L'APPRENTISSAGE ANTICIPEE DE LA CONDUITE (CONDUITE ACCOMPAGNEE)

A LA CONDUITE SUPERVISEE

DECLARE ACCEPTER L'EXTENSION DES GARANTIES A LA SITUATION DE CONDUITE ACCOMPAGNEE OU DE CONDUITE SUPERVISEE.

## ASSURE

CONTRAT D'ASSURANCE : .....

IMMATRICULATION(S) VEHICULE(S) : .....

NOM ET PRENOM DU SOUSCRIPTEUR : .....

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE : .....

NOM ET PRENOM ACCOMPAGNATEUR(S) : .....

## GARANTIES

CETTE GARANTIE NE DOIT FAIRE L'OBJET DE CONDITIONS DIFFERENTES DE TARIFICATION PAR RAPPORT A CELLES PREVUES AU CONTRAT ET ACCEPTEES PAR LE SOUSCRIPTEUR.

AU NIVEAU DE LA FRANCHISE :

- LE CONTRAT NE PREVOYANT PAS DE FRANCHISE NE DOIT PAS FAIRE L'OBJET DE MODIFICATION ;
- LORSQUE LE CONTRAT PREVOIT UNE FRANCHISE, CELLE-CI EST APPLIQUEE SANS MODIFICATION.

LE MONTANT DE CETTE FRANCHISE EST DE : .....

VEHICULE(S)	RESPONSABILITE CIVILE	DOMMAGES

FAIT A : .....

SIGNATURE SOCIETE D'ASSURANCE :

LE : .....

*L'EXTENSION DE GARANTIE NE PRENDRA EFFET QU'A LA DATE DE L'ETABLISSEMENT DE  
« L'ATTESTATION DE FIN DE FORMATION INITIALE »*

*Document à compléter pour inscription en formule Apprentissage Anticipée de la Conduite (AAC) en application de l'arrêté du 22 décembre 2009 relatif à l'apprentissage de la conduite des véhicules à moteur de la catégorie B dans un établissement d'enseignement agréé – Article 3.*